

## Notez bien

\*\*\*\*\*

### Le secrétariat de mairie

est ouvert au public :

- le lundi de 16 à 19 h.
- le jeudi de 18 à 20 h.
- le vendredi de 11 à 12 h. et de 17 à 19 h.

Tél : 03 80 26 61 96

mail : mairie.

ruffeylesbeaune@wanadoo.fr

\*\*\*\*\*

### Permanences

Maire :

le vendredi de 17h. à 19 h.

1er Adjoint :

le lundi de 17h. à 19 h.

### Pour nous joindre :

Maire : 06 13 98 51 60

maurice.bour@orange.fr

1er adjoint : 06 80 84 81 05

alain.vieillardbaron@orange.fr

2ème adjoint : 06 85 12 37 26

bruno.turquois@orange.fr

3ème adjoint : 03 80 26 67 97

sophie.dupin.m@orange.fr

## Vie locale

### A la section marche du Foyer Rural

La sortie du club de marche de Ruffey s'est déroulée dimanche 27 avril sur les hauteurs de Bouilland. Organisée par son foyer rural, la randonnée d'environ huit kilomètres nous a fait découvrir des paysages autant splendides que diversifiés. Le groupe était dirigé par deux accompagnateurs qui se sont fait un plaisir de nous informer sur la faune et la flore environnantes. Des plateaux calcaires aux sentiers boisés en passant par les cascades et les rives du Rhoin, la quarantaine de courageux baroudeurs a été récompensée par un soleil généreux et une sympathique collation qui a clôturé cet agréable après-midi.

Daniel RATIVEAU



### Au club photo-vidéo

Depuis la mi-janvier, le club photo et vidéo du foyer fonctionne tous les jeudis soirs, de 20 heures à 22 heures. Nous sommes une petite dizaine, et le club commence à trouver ses marques. Côté photo, nous projetons une exposition à l'automne, nous travaillons sur la retouche d'images et nous pensons à des cartes postales du village. Côté vidéo, nous avons deux projets de films : un documentaire sur les sapeurs-pompiers que nous avons filmés à l'entraînement, et un petit film sur notre église. Celles et ceux qui veulent nous rejoindre peuvent s'inscrire auprès de Maurice BOUR au 06 13 98 51 60.

Maurice BOUR

## Tribune libre

Dans votre boîte aux lettres vous avez reçu une invitation à un

### MECHOUI LE 15 JUIN À CHOREY.

Ce méchoui, à caractère caritatif, est organisé par L'AGPH, « Association Générale Pastorale Hominis » du Père Marcel Luedi, notre Curé.

La Paroisse de Beaune est découpée en plusieurs secteurs et celui des « douze clochers » auquel appartient Ruffey a été confié au ministère du Père Marcel. En plus de cette charge, il a créé et anime toujours, avec une équipe de bénévoles, l'AGPH. Le Père Marcel nous parle de l'AGPH :

« L'AGPH est une association qui est née d'un cri et d'une révolte contre le refus de la misère. Créée en août 2003 à Strasbourg où se trouve le siège social même, l'Association la Générale Pastorale Hominis a pour objectif principal de soulager la souffrance de nombreux enfants orphelins abandonnés à eux-mêmes et victimes de la guerre qui a sévi en République Démocratique du Congo.

Pour le moment, nous encadrons 30 enfants orphelins à KINHSASA. Nous nous concentrons sur l'essentiel pour eux : l'école. Nos moyens modestes de l'heure nous limitent à seulement payer les frais de scolarité. C'est dans ce sens que nous organisons le dimanche 15 juin à Chorey dès 12 h. 30 un repas humanitaire pour aider ces enfants dans la mesure du possible. Merci pour tous ceux qui se joindront à nous pour la circonstance.

Notre projet à moyen ou à long terme est de réunir ces enfants dans un centre social pour plus d'efficacité, car, pour l'heure, ils sont disséminés à travers toute la ville de Kinshasa, ce qui affaiblit notre action. Une équipe de bénévoles s'en occupent aussi sur place, et c'est avec eux que nous les encadrons. »

Agnès GREFFE



# Le Rufféen

Mairie de RUFFEY-LÈS-BEAUNE - 21200 - N° 2 : mai 2008

## Sommaire

Editorial	p. 1
Vos conseillers	p. 2
Le budget communal	p. 2-3
Au foyer rural	p. 3
Vie locale	p. 4
Les Ludodélires	p. 4
Tribune libre	p. 4

## Actualités

● **Les promoteurs du lotissement dit « Les Jardins du Gravin » ont mis les terrains en vente. Les travaux de viabilisation devraient commencer fin juin ou début juillet. Il y aura 26 lots en tout. Les premiers pavillons devraient sortir de terre à la fin de l'automne prochain.**

● **La période actuelle est propice aux travaux bruyants en extérieur (tondeuses, ...). Rappelons à cette occasion les horaires autorisés par la loi :**

**jours ouvrables :**  
8 h. 30 à 12 h.  
14 h. 30 à 19 h.

**samedis :**  
9 h. à 12 h.  
15 h. à 19 h.

**dimanches :**  
10 h. à 12 h.

## Edito

L'autre soir, un administré m'aborda, voulant manifestement en découdre sur la question scolaire. Une voisine informée par la rumeur lui avait en effet affirmé, entre autres balivernes, que nous aurions l'intention de construire une école neuve sur les hauteurs du village, au nord du lotissement qui va bientôt sortir de terre. Un autre administré m'avait, il y a peu, suggéré qu'il serait bon que nous réunissions toutes les classes du RPI dans un seul et unique lieu, lieu que l'on appelle habituellement un « pôle scolaire ». Il pensait à Vignoles avec ses structures quasiment toutes prêtes. Un troisième me confia qu'il verrait bien la Communauté d'Agglomération se saisir de la question scolaire ! Un quatrième enfin me fit observer que l'on pourrait déplacer la mairie dans un autre lieu et ainsi faire plus de place à notre école. Un ancien, qui me sentait perplexe, me fit observer qu'il était impensable de déménager la mairie et encore moins l'école, deux institutions que nos ancêtres avaient eu à cœur de loger dans ce magnifique bâtiment communal, il y a plus de 150 ans !

C'est un fait, notre école vieillit, nos classes sont exiguës et manquent de place, les sanitaires sont à refaire... et la loi nous impose de rendre la mairie accessible aux personnes handicapées ! Que faire ? Voilà un vaste et beau sujet de discussion !!! Et vous, qu'en pensez-vous ? La réflexion est ouverte, et c'est avec vous tous qu'il nous faudra mener le débat qui aura lieu, n'en doutons pas. Alors, à vos plumes... Nous en reparlerons !

Le Maire, Maurice BOUR

## Chez nos sapeurs-pompiers

Perpétuant une tradition qui se perd dans la nuit des temps, nos sapeurs-pompiers ont procédé le 1er mai au tir à l'oiseau (en patois « tir à l'ouyât »), à l'entrée de la forêt de Borne. Un gros oiseau, de race sortie tout droit de l'imagination fertile d'un de nos sapeurs, confectionné en bois, fort emplumé et bariolé, est placé au sommet d'une perche d'une dizaine de mètres de haut. A tour de rôle, armés d'authentiques pétoires d'un autre âge, nos sapeurs s'évertuent à mettre à bas le solide volatile qui les défie pendant de nombreuses heures. Des lots sont attribués aux meilleurs tireurs. Après quelques centaines de cartouches et quelques poses pour le rafraîchissement des fusils... et des hommes, nos valeureux tireurs se sont retrouvés avec leurs familles pour un repas convivial bien mérité.



Chateaubriand, Mémoires d'outre-tombe : « Le temps nous engloutit et continue tranquillement son cours ».

Ruffey lès Beaune est située sur le bassin versant de la Bouzaise. Traversée par de nombreux cours d'eau de débits différents, chacun connaît au moins les deux rivières : la Lauve et le Rhoin son affluent. Le Ruisseau des Échances à Varennes se jette dans le Rhoin, et la Noize dans la Lauve après avoir pris sa source dans la forêt domaniale de Borne. Cette présence d'autant de cours d'eau fait de Ruffey lès Beaune une commune bercée dans son histoire comme dans son avenir par le cours de ses rivières. L'histoire entre Ruffey lès Beaune et ses cours d'eau en reflètent l'aspect sinueux.

Les conseils municipaux de 1790 jusqu'à aujourd'hui, qui délègue à présent au syndicat intercommunal de curage de la Bouzaise, de la Lauve et du Rhoin, n'ont cessé de prévoir des travaux de modification de son tracé ou d'entretien de ses berges. Il suffit pour s'en convaincre de comparer un cadastre napoléonien avec une carte IGN actuelle. Sur la vue présentée on distingue bien la sinuosité ancienne de la Lauve entre Le Neusilly et les Viaux. Il suffit encore d'aller se promener entre Grandchamp et Travoisy pour apercevoir ce que les anciens appellent la vieille rivière. Et même demandez à certains rufféens comment ils ont du détourner la rivière pour habiter dans leur maison, autrefois un ancien moulin. Il faut dire que la Lauve et le Rhoin ne sont pas forcément très dociles, nous avons encore en mémoire les inondations importantes des dernières décennies. Aujourd'hui la méfiance reste de mise à l'égard de nos rivières, ainsi de nombreuses zones de la commune sont déclarées inondables dans le POS.

François GOGUELAT



Sur ce plan de 1826, nous avons repassé en bleu les tracés de la Lauve et du Rhoin.

## Conseil Municipal du 05/05/08

Ce Compte-rendu, ne reprend que les principaux points abordés, vous trouverez le compte-rendu détaillé à la Mairie et sur les affichages prévus.

### 1/ Adhésion à la plateforme ressources de la Communauté d'Agglomération :

Il s'agit d'une assistance proposée par la Communauté d'Agglomération sur :

- le conseil juridique « préventif » de la Commune dans sa gestion courante (1, 50 € /habitant), adopté par le Conseil.
- l'assistance technique et juridique ponctuelle de la Commune qui ne sera souscrite que dans le cas d'engagements de nouvelles opérations (3, 50€ /habitant).

### 2/ Transfert de compétences au SICECO :

Le SICECO a pour compétence obligatoire d'organiser la distribution de la fourniture d'énergie sur la Commune.

Le Conseil adopte la révision de ses statuts (ouverture du marché de l'énergie) et opte pour un certain nombre de compétences qui peuvent lui être transférées:

- éclairage public - enfouissement du réseau France Télécom - fourniture de gaz - achat d'énergie

### 3/ Tarif des concessions dans le cimetière communal :

Les concessions peuvent être souscrites sur une durée de 30 ans ( 50 €) ou 50 ans (100 €) .

### 4/ Règlement intérieur du CLSH :

Une modification du règlement intérieur du CLSH ( Centre de Loisirs sans Hébergement) est adoptée, sur proposition d'une réduction d'horaires du service de garderie périscolaire :

- à partir de 7h.30 au lieu de 7h.00 - jusqu'à 18h.30 au lieu de 19h.00

Cette modification s'accompagne d'une réduction pour tous, du coût du service, compte tenu de la réduction d'amplitude.

Très peu d'enfants étaient concernés par les précédents horaires.

### 5/ Questions diverses :

- achat d'un véhicule pour les agents techniques : 13 500€ ( remplacement d'un véhicule hors d'usage)
- rencontre conviviale avec les habitants de la Grande Rue pour terminer l'aménagement des bas côtés.
- projet d'installation d'une lampe supplémentaire d'éclairage public à Travoisy
- organisation de la cérémonie du 08 mai
- rencontre à prévoir avec l'entreprise Sécula et l'ensemble du Conseil, pour échanges et différentes questions concernant la circulation des camions et la propreté.
- prévision d'une réunion de travail spécifique sur le projet de village

